

# Règlement de La Trouvillaise 2018

## La Trouvillaise – La Nordique – La Pitchoun

### Article 1. Présentation

La 10ème édition de La Trouvillaise est organisée les 13 et 14 octobre 2018 par la société Exaequo Communication dont le siège se situe à 85, rue de l'Avenir – 14790 Verson.

1) **La Trouvillaise**, course / marche féminine, se tiendra plus précisément le dimanche 14 octobre 2018 et se compose des deux épreuves suivantes :

- Un parcours « Découverte » de 3 kilomètres ; ouvert à toutes les participantes, marcheuses et/ou coureuses à partir de 10 ans – Départ 10h30 ;
- Un parcours « Forme » de 7 kilomètres : ouverte à toutes les participantes, marcheuses et coureuses à partir de 16 ans – Départ 11h00 ;

Les participantes ne seront pas chronométrées et non classées – sauf si elles prennent l'option chronométrage et sous réserve de la présentation d'un certificat médical.

2) **La Nordique** est organisée le samedi 13 octobre 2018 à 16h30. La Marche Nordique, ouverte aussi bien aux hommes qu'aux femmes, se pratique avec des bâtons qui peuvent être loués sur place, dans la limite des stocks disponibles. Les marcheurs pourront évoluer librement sur une boucle de

- 3 kilomètres ; ouverte à toutes les participantes, marcheuses à partir de 14 ans
- 9 kilomètres ; ouverte à toutes les participantes, marcheuses à partir de 16 ans

Les participants ne seront pas chronométrés et non classés.

3) **La Pitchoun** est une course de 1 kilomètre pour enfants de 6 à 12 ans, qui se tiendra plus précisément le samedi 13 octobre 2017 à 15h30 sur la plage de Trouville-sur-Mer.

### Article 2. Conditions de participation

#### Conditions d'âge

- La Trouvillaise est une course / marche pédestre exclusivement réservée aux femmes âgées d'au-moins 10 ans pour le parcours de 3 kms (jeunes filles nées avant le 31.12.2008) et d'au-moins 16 ans pour le parcours de 7 kms (jeunes filles nées avant le 31.12.2002)
- La Marche Nordique est ouverte aux femmes et hommes âgés d'au moins 14 ans (enfants nés avant le 31.12.2004)
- La Pitchoun est une course pédestre ouverte à tous les enfants de 6 à 12 ans (nés entre le 01.01.2006 et le 31.12.2012)

En procédant à leur inscription, les participantes et participants de La Trouvillaise, de La Nordique et la Pitchoun déclarent être majeurs.

Dans le cas où ils inscrivent un mineur, ils certifient avoir l'autorité légale de procéder à cette inscription. Dans le cas où ils inscrivent un tiers, ils déclarent avoir reçu l'accord préalable de celui-ci et déclarent que ce tiers à lui aussi pris connaissance et acceptent le règlement de l'épreuve.

Les enfants doivent être inscrits par une personne ayant expressément l'autorité légale de procéder à l'inscription.

### **Certificat Médical**

- Pour la Trouvillaise (parcours « Découverte » de 3 kilomètres ou « Forme » 7 kms), la fourniture d'un certificat médical est recommandée mais non obligatoire. Les participantes pourront aussi bien marcher que courir mais ne seront pas classées, ni chronométrées (sauf si elles souscrivent à l'option).
- Pour la Marche Nordique, la fourniture d'un certificat médical est également recommandée mais non obligatoire.
- Pour la Pitchoun, la fourniture d'une licence en cours de validité ou certificat médical de moins d'un an ne contre-indiquant pas la pratique sportive (selon liste fournie en ligne) en compétition) est obligatoire

Quelle que soit l'épreuve choisie, les participants admettent que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu'ils ne doivent pas s'inscrire s'ils ne sont pas correctement entraînés et aptes médicalement.

En acceptant ces conditions d'inscription, les participants assument l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve.

Ils assument également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière (liste non exhaustive).

### **Article 3. Inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes pour toutes les épreuves à partir du mercredi 10 mai 2018 et se clôturent le jeudi 11 octobre 2018 sur le site internet jusqu'à 12h00.

#### **Trouvillaise – Parcours Forme et Découverte**

Pour la Trouvillaise, l'organisation se réserve le droit d'arrêter les inscriptions si la limite des 2500 participantes est atteinte avant sa date de clôture.

Les participantes peuvent s'inscrire :

- en solo : 15 € TTC\* par participante (du 10 mai au 10 juin 2018 : 10€ TTC par participante)
- en challenge : 12 € TTC\* par participante (du 10 mai au 10 juin 2018 : 10€ TTC par participante)

\*1 € sera reversé aux associations partenaires

L'inscription comprend :

- Le dossard pour la trouvillaise
- Le t-shirt de l'événement
- Le ravitaillement final
- L'accès au village

### Marche Nordique

Pour la Marche Nordique, l'organisation se réserve le droit d'arrêter les inscriptions si la limite des 2500 participants est atteinte avant sa date de clôture.

Les participants peuvent s'inscrire :

- en solo : 15 € TTC par participant (du 10 mai au 10 juin 2018 : 10€ TTC par participant)
- en challenge : 12 € TTC par participant (du 10 mai au 10 juin 2018 : 10€ TTC par participant)

L'inscription comprend :

- Le dossard pour la Nordique
- Le t-shirt de l'événement
- Le ravitaillement final
- L'accès au village

### Pitchoun

Pour la Pitchoun, Le tarif de la course est de 5 € par enfant. L'organisation se réserve le droit d'arrêter les inscriptions si la limite des 300 participants est atteinte avant sa date de clôture.

### Option Chronométrage

Chaque participant pourra être chronométré(e) pendant son épreuve. Il suffira de prendre l'option et de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition. Le certificat médical sera à fournir avant le jeudi 11 octobre à 12h00. Lors du retrait des dossards, une puce vous sera remise en main propre et vous pourrez consulter vos résultats en ligne après votre épreuve.

## Article 4. Annulations & Cessions de dossards

Quelle que soit l'épreuve choisie, conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, en cas d'annulation d'une épreuve sportive ou dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, les paiements seront conservés par les organisateurs et ne pourront donner lieu à aucun remboursement, ni à une quelconque revendication de la part des sportives inscrites à l'encontre des organisateurs. Cette clause est valable quelles que soient les raisons de l'annulation ou de la non-participation.

Pour être prise en compte, quelle que soit l'épreuve toute inscription doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription complété en ligne ;
- Le paiement des droits d'inscription.

Pour la Pitchoun, la fourniture de la pièce justificative est également obligatoire.

Les annulations ne seront pas possibles via l'organisation. Les participants peuvent souscrire en ligne une assurance annulation via l'assureur Circle Ticketing. Toute annulation de l'inscription est soumise aux conditions d'annulation de l'organisateur figurant sur le formulaire d'inscription. Il est cependant possible au participant de rapporter la preuve que l'organisateur n'a pas subi de dommage ou un dommage inférieur au montant des droits d'inscription.

En tout état de cause, le remboursement intégral des droits d'inscription n'est pas envisageable.

Les participants auront la possibilité de transférer leurs dossards à un tiers, sans frais.

Les participants auront la possibilité de demander le changement d'épreuve sans frais.

## Article 5. Catégories

Les participantes aux 2 parcours de La Trouvillaise et de la Marche Nordique pourront s'inscrire dans une des deux catégories suivantes :

- Inscription individuelle.
- Inscription en team.

## Article 6. Assurance

### Responsabilité Civile

Les organisateurs (Exaequo Communication) sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite chez Allianz pour l'organisation de manifestations sportives n°56082601.

### Individuelle Accident

Les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, le cas échéant. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les blessures, accidents, voire décès des concurrents lors de leur participation à l'épreuve ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des organisateurs dans de tels accidents, ni être supposée induite par l'utilisation des informations, conseils ou services proposés par les organisateurs ainsi que les ayants droit tels que les partenaires.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident physiologique, immédiat ou futur qui pourrait survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve.

## Article 7. Droit d'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droits tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## Article 8. La C.N.I.L. et Internet

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, tous les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de La Trouvillaise, les participants pourront être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit d'en envoyer la demande en nous indiquant nom, prénom et adresse.

Lors de l'inscription, les participants bénéficient d'une inscription à la newsletter informatique. Ils auront toutefois la possibilité de se désinscrire très facilement par simple demande écrite à l'adresse [contact@latrouvillaise.com](mailto:contact@latrouvillaise.com).

Si le/la participant(e) se désinscrit de la newsletter, il/elle ne recevra plus les informations pratiques relatives à la course.

## Article 9. Retrait des dossards

Pour toutes les épreuves, les dossards seront à retirer, sur présentation d'une pièce d'identité à la tente « Retraits des dossards » :

- Le samedi 13 octobre 2018 de 10h00 à 19h00
- Le dimanche 14 octobre 2018 de 8h30 à 11h00

Pour La Trouvillaise et la Marche Nordique, concernant les équipes la et/ou le capitaine de l'équipe pourra retirer les dossards des autres participant(e)s de son équipe sur présentation de leurs pièces d'identité.

## Article 10. Circuits

### Trouvillaise – Parcours Forme & Découverte

Pour La Trouvillaise, le départ pour les deux parcours s'effectue sur la plage de Trouville-sur-Mer le dimanche 14 octobre:

- Le départ pour le parcours « Découverte » est à 10h30 (3 kms)
- Le départ pour le parcours « Forme » à 11h00 (6 kms)

Un échauffement collectif aura lieu le dimanche matin à 10h15 pour les deux parcours.

Les circuits seront composés :

- Pour le parcours « Découverte » de trois kilomètres, d'une boucle du circuit ;
- Pour le parcours « Forme » de sept kilomètres de deux boucles du circuit.

L'arrivée des deux parcours sera sur les planches de Trouville-sur-Mer, au niveau de la Promenade des planches.

### Marche Nordique

Le départ s'effectue sur la plage de Trouville-sur-Mer le samedi 13 octobre 2018 à 16h30. Un échauffement collectif aura lieu 30 minutes avant le départ.

Sur un parcours unique en bord de mer, les concurrents pourront s'essayer sur une boucle de 3kms ou de 9 kms.

L'arrivée du parcours sera sur les planches de Trouville-sur-Mer, au niveau de la Promenade des planches.

### Pitchoun

Pour La Pitchoun, le départ s'effectue sur la plage de Trouville-sur-Mer le samedi 13 octobre 2018 à 15h30.

Les circuits seront composés :

- Pour les 6/12 ans, d'une boucle du circuit de 1 kilomètre.

Les départs se feront par vague en fonction de l'âge des enfants.

Un échauffement collectif des enfants aura lieu 30 minutes avant le départ.

### Article 11. Ravitaillement

Pour La Trouvillaise, le point ravitaillement sera proposé à l'arrivée des deux circuits et à mi-parcours du parcours Forme.

Pour La Marche Nordique, le point ravitaillement sera proposé à l'arrivée des circuits.

Pour La Pitchoun, le point ravitaillement sera proposé à l'arrivée des circuits.

### Article 12. Sécurité

La sécurité sur les parcours des différentes épreuves et sur le village sera assurée par une équipe de bénévoles. L'assistance médicale sera assurée.

### Article 13. Accès Activités Village et Espace Bien-Etre

Quelle que soit l'épreuve choisie (La Trouvillaise, La Marche Nordique, la Pitchoun) chaque participant aura accès aux activités prévues dans le village.

Un accès espace bien-être sera à disposition de toutes les participantes de plus de 18 ans, à condition qu'elle est souscrite à l'option payante « accès espace bien-être » (15,00€). Cet accès comprend :

- Une activité par jour
- Un espace conférence
- La piscine extérieure et intérieure en libre accès
- Un espace détente (transats, magazine, etc.)
- Un bar privatisé (thé, tisane, café)

Cet espace sera ouvert le samedi 13 octobre de 10h00 à 18h30 et le dimanche 14 octobre de 8h30 à 16h30.

## Article 14. Classement et remise des prix

Pour les deux parcours de La Trouvillaise, les participantes ne seront pas classées. Les récompenses concerneront le challenge du nombre sur les catégories/challenges (1) copines, (2) entreprises et collectivités et (3) familles.

Pour chacune de ces 3 catégories, l'équipe présentant le plus grand nombre de participantes au départ sera récompensée et désignée gagnante du challenge concerné. Il s'agit d'un « challenge du nombre ».

Les remises des prix de La Trouvillaise se déroulera le dimanche 14 octobre 2018 à 12h00 au podium du village.

Aucune récompense n'est prévue pour les participants à la Marche Nordique.

Aucune récompense n'est prévue pour les participants à la Pitchoun.

## Article 15. Acceptation du règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du dit règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Les personnes ayant autorité légale sur les mineurs assurent les organisateurs de l'événement que ceux-ci s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve.

## Contacts

Pour tout renseignement, contactez Pauline :

- [www.latrouvillaise.com](http://www.latrouvillaise.com)
- [contact@latrouvillaise.com](mailto:contact@latrouvillaise.com)
- ou par téléphone au 02 31 53 94 17